

Le renforcement des capacités au CRDI

Élaboration d'un cadre
permettant de cerner
les modifications
dans les capacités

par
Stephanie Neilson
et Charles Lusthaus



Février 2007

S o m m a i r e

L'un des trois grands objectifs visés par le CRDI consiste à renforcer les capacités de recherche locales de manière à contribuer à l'édification, dans les pays du Sud, de sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères. Ces deux dernières années, le Centre a tenté de mieux comprendre comment il s'y prend pour appuyer le renforcement des capacités et de déterminer les résultats du soutien qu'il apporte à cet égard. Ce document a pour but 1) d'offrir au personnel et aux gestionnaires du CRDI un ensemble d'outils ou de typologies pouvant les aider à conceptualiser, planifier, suivre et évaluer les interventions de renforcement des capacités qu'ils sont appelés à faire et 2) de présenter un cadre permettant de cerner comment l'aide apportée par le CRDI contribue, sur le terrain, au renforcement des capacités au niveau de l'individu, du groupe, de l'organisation ou à l'échelle d'un réseau.

Faisant fond sur des travaux exécutés en 2005 et en 2006, nous proposons tout d'abord une définition concrète du terme « capacité » susceptible de convenir à un tel cadre. Nous nous employons ensuite à circonscrire les caractéristiques du renforcement des capacités au CRDI : nous nous sommes demandé à qui appartiennent ces capacités, quelles capacités (surtout) sont renforcées, comment elles sont renforcées, compte tenu des principes fondamentaux du CRDI, et pourquoi. Puis, nous examinons comment le CRDI procède, ainsi que les interventions nombreuses et variées que le Centre et ses partenaires mettent en oeuvre dans les projets de recherche.

Selon l'une des principales constatations de notre étude précédente sur les résultats et les facteurs y afférents (Universalis, 2006), l'appui du CRDI débouche souvent sur le renforcement des capacités des partenaires de la base qui oeuvrent avec les partenaires directs du CRDI plutôt que sur le renforcement des capacités de ces derniers. Cela suppose que, pour observer les résultats obtenus, les évaluateurs devront aller plus loin dans la chaîne, jusqu'aux partenaires limitrophes des partenaires limitrophes du Centre, afin de bien saisir les changements qui se produisent. Dans ce contexte, le cadre devra également permettre d'établir si, et comment, les partenaires limitrophes du CRDI renforcent les capacités des chercheurs, tout comme si, et comment, le CRDI renforce les capacités des chercheurs.

Le fait que le personnel et les gestionnaires des programmes du CRDI adoptent une démarche fondée sur de multiples éléments à l'égard du renforcement des capacités de recherche est crucial pour l'élaboration du cadre. À partir du problème devant faire l'objet de la recherche, ils choisissent le point d'insertion de l'appui qu'apportera le programme – au niveau individuel, organisationnel ou du réseau. La question est la suivante : quelles compétences renforcer pour arriver à des solutions, et à quel niveau ? En ce sens, le renforcement des capacités qu'appuie le CRDI ne se limite pas à une ou plusieurs personnes prenant part directement au projet, mais comprend également les liens que ces personnes tissent avec d'autres, qu'il s'agisse d'autres personnes, d'autres organismes, de réseaux, etc. Comprendre la dynamique que suppose, pour les différentes parties et collectivités intéressées, le fait de travailler de manière concertée à la résolution d'un problème de développement, et son évolution, est au coeur même de la façon dont le CRDI appuie le renforcement des capacités et cerne les modifications qui se produisent dans les capacités.

À partir des différents points d'insertion (individu, organisation, réseau) retenus pour aborder le problème de recherche (le problème de développement), le cadre d'évaluation examine comment le CRDI détermine le soutien à apporter à ses partenaires et le fournit : quelles compétences, pour offrir quelles solutions et à quel niveau ? Le cadre pourrait permettre l'examen d'autres grandes questions, notamment de la dynamique qui s'installe entre les points d'insertion, des relations qui se créent pour aider au renforcement des capacités, ainsi que de l'évolution que connaissent lesdites relations et capacités par la suite. Grâce à l'élaboration d'un cadre tenant compte des diverses relations et des différents partenariats établis par le CRDI, et de leurs diverses mutations, on pourra peut-être mieux comprendre comment il faut procéder pour cerner les modifications qui se produisent dans les capacités au fil du temps.